

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 25 janvier 2024
9/2024

L'an deux mille vingt-trois et le **Jeudi vingt-cinq janvier** à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire.

Présents : Claire DUFOUR, Muriel LAVAUT, Lucie ROUX, Cécile ABBAS, Bernard GIORGI, Jérôme CHEVALIER, Elodie DOMINGUEZ, Isabelle GRENUT, Marion ANDLAUER, Francis MARGUERITE, Fabien GERVAIS-BRIAND.

Absents : Xavier BIANCHI, Françoise SIMON,

Procurations : Lucien SILVY à Muriel LAVAUT, Jean-Yves DOMALAIN à Francis MARGUERITE, Sébastien TERRANOVA à Claire DIFOUR, Christine BAPTISTE à Bernard GIORGI, Fanny LABESSOULHE à Lucie ROUX, Jean CASSINI à Cécile ABBAS.

Secrétaire de séance : Marion ANDLAUER

Objet : Autorisation budgétaire – dépenses d'investissement budget commune 2024

Madame le Maire indique que jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Madame le Maire indique que du matériel informatique doit être acquis pour le bon fonctionnement du service avant le vote du budget 2024.

Le montant de cette dépense s'élève à la somme de 768.00 € TTC

Considérant que l'adoption du prochain budget est programmée en avril 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE : Madame le Maire à mandater la dépense d'un montant de 768.00 € au compte 21838 du budget 2024 de la commune.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Reillanne, le 25/01/2024

Claire DUFOUR

Maire de Reillanne



Date de transmission de l'acte: 02/02/2024

Date de réception de l'AR: 02/02/2024

004-210401600-DE_009_2024-DE

A G E D I

Date de transmission de l'acte: 02/02/2024

Date de reception de l'AR: 02/02/2024

004-210401600-DE_009_2024-DE

A G E D I